

# COMMUNE DE CHAMPIS

Année 2010  
Bulletin N° 8  
Octobre 2010



## LE MOT DU MAIRE

La commune de CHAMPIS bouge. Progressivement, les projets se concrétisent. Certaines réalisations sont, aujourd'hui visibles.

Les travaux de la station d'épuration qui ont débuté avant l'été sont désormais quasiment achevés, et depuis le 15 Août les habitants de Garnier peuvent se raccorder. Depuis le début du mois d'Octobre, les travaux de collecte des eaux usées de la Bâtie, la Faurie, Mercier et Robert sont enclenchés. La réunion d'information du 15 Octobre, en présence du Cabinet Merlin et de l'entreprise COMTE, visant à expliquer et répondre aux préoccupations des habitants, a permis à la quarantaine de participants d'être mieux informés du déroulement des travaux.

D'autres opérations moins visibles sont en cours : PLU, numérotation et gestion des voies communales, aménagement de points propres, projet de lotissement communal de Garnier,....

Au niveau de l'Intercommunalité, la fusion des Communautés de Communes Rhône Crussol et Pays de Crussol pourrait intervenir dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2011. Le projet de statuts issu de la fusion sera examiné lors de la séance du Conseil Municipal du 22 Octobre.

Autant de projets qui se concrétisent pour adapter notre commune aux besoins et aspirations de tous et faire de CHAMPIS une commune attractive.

Gilbert DEJOURS

## LE RACCORDEMENT POSTAL

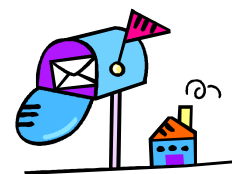
Après la signature le 3 Juin dernier d'une charte de partenariat avec la poste, les travaux se poursuivent pour dénommer et numéroter toutes les voies de la commune. 75 voies communales ont été identifiées. Si le libellé de la voie (le nom) devrait dans la plupart des cas rester inchangé, le type (route, rue, chemin,...) pourrait être modifié. Ainsi, tous les chemins, toutes les routes sans issues (pour les véhicules) deviendraient des impasses. Exemple : le chemin de la Riaille deviendrait l'impasse de la Riaille.

Bien évidemment, nous conserverons au départ de la Bâtie la route du Serre, le chemin du Bic. Le chemin de Robert pourrait devenir le chemin de la Blachonne, ou de la Pichonnière. La voie communale reliant le Petit Fringuet à Saint Romain de Lerps deviendrait la route des Crêtes.

Pour la Bâtie, 5 noms de rue sont envisagés : rue de la Ceinture, de la Calade, du Château, du Temple ainsi que la rue du Barry. Pour Garnier, on devrait retrouver la rue de l'Eglise, du Duzon, du Vieux Champis, des Jardins, du Four, du Théâtre, des Champs et des Sources.

Outre la dénomination des voies, la numérotation de tout bâtiment situé sur la voie est indispensable et elle obéit à des règles. A partir d'un point zéro un repère est placé en face de chaque habitation c'est le calcul du point GPS qui se met en place sur tout le territoire. Toutes ces données seront ensuite fournies au cadastre, aux pompiers, à la poste, au Samu,.....

Ainsi, il nous appartient de travailler pour améliorer l'accessibilité et permettre à chacun de recevoir sans difficultés les services à domicile. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Jean SOTON 1<sup>er</sup> adjoint en charge de ce dossier.



## POINTS PROPRES



Le dépôt et le ramassage des ordures ménagères sur la commune ne sont pas toujours organisés dans les meilleures conditions. Ainsi, que ce soit à Garnier ou au Fringuet, les conteneurs pourraient être regroupés dans un espace aménagé pour faciliter tant les dépôts que le ramassage. Des contacts sont actuellement en cours pour acquérir une parcelle de terrain à Garnier. Au Fringuet, le regroupement pourrait se faire sur une partie du délaissé de route de la 533. Un courrier a été adressé à la Direction Départementale des Territoires pour obtenir l'autorisation nécessaire à cette opération d'intérêt général.

## PLU : ORIENTATIONS COMMUNALES

Le projet de PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) a été abordé en réunion de commission n°8 du 28 Septembre 2010 afin de valider et d'affiner les orientations de l'équipe municipale.

### ORIENTATIONS COMMUNALES POUR L'HABITAT ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN :

**« Une urbanisation moins consommatrice d'espace, à proximité des principaux hameaux équipés et des formes de logements plus diversifiées »**

#### **a. Evolution démographique**

Objectifs : Adopter un rythme de croissance maîtrisé, adapté aux équipements, aux réseaux et au caractère rural de la commune.

→ **Perspective de développement** : taux de croissance démographique maîtrisé limité à **1 – 1,5% / an** soit une centaine d'habitants supplémentaires sur 10 ans, correspondant à 30 à 40 logements.

#### **b. Choix des sites d'accueil de l'habitat.**

Objectifs : recentrer l'urbanisation autour des principaux hameaux, limiter la consommation d'espace, limiter les coûts d'équipements ;

**Pas d'extension des hameaux non équipés, pas ou peu d'extension en zone agricole (sauf à proximité des zones déjà urbanisées).**

→ **Développement de l'habitat prioritairement aux principaux hameaux de La Bâtie et Garnier (desservis par un réseau d'assainissement collectif et la STEP et proche d'Alboussière) :**

→ **Mobilisation des dents creuses des quartiers excentrés, mais proches de la RD 533 :**

o quartier Combe des Rioux, en tenant compte de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome,

o quartier la Pine, après son raccordement au réseau collectif d'assainissement d'Alboussière.

→ **Utiliser le potentiel de réhabilitation en zone rurale** : en permettant la réhabilitation et le changement de destination des anciens bâtiments agricoles présentant un intérêt architectural ou patrimonial. A noter que 75 bâtiments pour une emprise au sol estimée à 6000 m<sup>2</sup> ont été identifiés sur le territoire communal ; ce sont souvent d'anciennes « fenières » et écuries aujourd'hui inadaptées aux besoins agricoles qui pourraient être réhabilitées en habitation valorisant ainsi le hameau, sans consommer d'espaces.

Prochaine réunion de la commission le mardi 26 Octobre 2010

---

### ECLAIRAGE DE L'ABRI BUS DU FRINGUET

L'abri bus du Fringuet ne bénéficiant pas d'un éclairage public, l'extension de la ligne sera réalisée pour sécuriser cette zone régulièrement utilisée pour le ramassage scolaire.



---

### LE PROVERBE DU MOIS



**« Octobre, fou vintra las cocordas. Es tanben lo me daus champanhons, de la chaça e de las chastianhas. »**

*« Octobre on rentre les potirons. C'est aussi le mois des champignons, de la chasse et des châtaignes. »*

---

ASSAINISSEMENT  
Travaux en cours  
Entre la Faurie et Mercier



L'Equipe Municipale